Bureau Fédéral

Réunion du 25 Août 2017 à Belfort

Présents : Jean-Pierre SIUTAT - Président.

Mmes Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Philippe LEGNAME, Paul

MERLIOT, Yannick OLIVIER et Gérald NIVELON

Invités: MM. Patrick COLLETTE, Stéphane KROEMER, Luc VALETTE, Frédéric PETITJEAN et Jacques

SIMON

Excusés: Mme Catherine GISCOU

MM. Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH et Alain SALMON

Assistent: Mme Léa DUMAS

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD,

Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Jean-Philippe GAUDICHAU et Matthieu SOUCHOIS

| Numéro d'annexe | Intitulé d'annexe |
|--------------------|---|
| 1 | 2017-08-25 BF - Plan de féminisation V3 JPS |
| 2 | 2017-08-17 4 CDT Compte-rendu réunion Toulouse V4 JPS |
| 3 | 2017-08-25 BF - DTN- 3x3 Olympique P.P.F |
| 4 | 2017-08-25 BF Basket Pour Tous |
| 5 | 2017-08-25 BF 3x3 |
| 6 | 2017-06-06 REGLEMENT CHALLENGE DU LICENCIE 2017-2018 VFIN |
| 7 | 2017-06-07 REGLEMENT CHALLENGE DE LA LICENCIEE 2017-2018 VFIN |
| 8 | 2017-08-25 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs vfin modif |
| 9 | 2017-08-18 2-DFE-OFFICIELS-Arbitre National Stagiaire - Concours arbitre national V12 JPS |
| 10 | 2017-08-25 BF 2-CFO - Présentation Simplifiée des Nouvelles règles FIBA 2017-2018 V2_SKR |
| 11 | présentation SG |
| 12 | 2017-08-25 BF 1-HN Point général VF |

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux participants pour ce Bureau de début de saison particulièrement important.

Il remercie la Lique et Stéphane KROEMER pour la qualité de l'organisation du Campus et de ce Bureau.

Le Bureau a une pensée pour Jean-Claude BRIERE et René GARNAULT décédés cet été.

Le nombre de licenciés est actuellement de 103 830, légèrement en retard par rapport à la saison dernière mais cela devrait être rattrapé au début du mois de septembre.

Le Président salue les résultats des équipes de France Jeunes, dont les deux équipes U16 filles et garçons qui ont chacune gagné une médaille d'or. Les membres du Bureau félicitent les joueurs, joueuses et les staffs pour leur travail. Il salue également la victoire de l'Equipe de France A' féminine aux jeux de la francophonie.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que cette année a lieu le dernier EuroBasket Masculin sous sa forme actuelle, le prochain se déroulant en 2021. Le conflit avec ECA rend difficile la construction d'une équipe pour les fenêtres de qualification à la Coupe du Monde 2019. En effet, à l'heure actuelle, après les joueurs NBA (10), ceux évoluant en Euroleague (13) ne devraient pas être libérés pour les matches de qualification. Il a adressé un courrier à la FIBA et FIBA Europe lui faisant part de ses inquiétudes sur ce sujet.

Il signale ensuite que les jeunes joueurs sont de plus en plus sollicités pour sortir du système fédéral (académies, clubs à l'étranger...). Il ajoute que la NBA va investir dans la WNBA, il insistera encore auprès de la FIBA sur la protection des joueurs et joueuses formés au sein de nos clubs.

b. Consultation restreinte d'agences - démarche "BASKET 2024"

Jean-Pierre SIUTAT annonce que la désignation du 3x3 comme discipline olympique ne se fait pas au détriment du 5x5; le basket est la seule discipline à voir le nombre de ses athlètes augmenter. Cependant, le système de qualification du 3x3 se fera en fonction du ranking individuel des 100 meilleurs joueurs de chaque pays. La FFBB souhaite maitriser le développement de cette discipline en France. Il est donc nécessaire de définir rapidement une stratégie. Pour se faire, le Président souhaite que la Fédération soit accompagnée par des consultants externes. Le développement des autres pratiques (Basket Santé, accueil public handicapé, basket loisir, Basket en Entreprise) sera aussi étudié.

c. Réforme territoriale

Il informe le Bureau qu'un rétro planning de mise en place de la réforme territoriale a été calé. Il rappelle que la Fédération est là pour accompagner les structures et non pour faire ingérence. Il salue le travail fait par le CCN, Matthieu LACHENAUD et Yannick SAR.

d. CNOSF - Caisse de solidarité 2017-2020

Jean-Pierre SIUTAT annonce que beaucoup de fédérations ont été sollicitées par le CNOSF pour participer à une caisse de solidarité équipementier pour cette olympiade 2017-2020. Cette caisse a pour vocation d'aider les fédérations qui n'ont pas de partenariat équipementier à doter leurs équipes. Lors de la mise en place de la caisse précédente, ont participé les fédérations de football, du handball et d'athlétisme. Notre fédération a budgété une participation de 40 000€ qui n'a pas été versée. Le Président propose donc que la Fédération verse ces 40 000€ plus une somme forfaitaire comprise entre 80 000 et 100 000€ pour la caisse 2017-2020.

Le Bureau donne son accord sur ce principe.

e. Plan de féminisation

Jean-Pierre SIUTAT présente le plan de féminisation pour l'olympiade 2016-2020 (voir l'annexe 1)

f. Evaluation des politiques fédérales

Il rappelle que l'évaluation des politiques fédérales a été menée par Yolaine COSTES depuis 2010 et doit être relancée. Cela nécessitera probablement un recrutement. Il expose le travail préparé en collaboration avec Mili SPAHIC.

g. Aides fédérales

Luc VALETTE présente le compte rendu de la réunion de la Commission Démarche Territoriale qui s'est déroulée à Toulouse les 17 et 18 août (voir l'annexe 2).

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une ligne budgétaire d'aide à la formation soit ajoutée ainsi qu'une aide à l'évènementiel.

3. <u>Direction Générale / Direction Technique</u>

a. Point général

Patrick BEESLEY fait un point sur les résultats des Equipes de France (voir l'annexe 3) et se réjouit de ces bons résultats. Il souligne qu'il aurait été possible de gagner plus de médailles, cependant, il a pris, avec Jacques COMMERES la décision de ne pas faire doubler les joueur(se)s majeurs afin de les préserver. Luc VALETTE, qui était chef de délégation avec les U16 féminines à Bourges a salué le travail du staff technique et médical ainsi que la qualité de l'organisation. Il ajoute que Valérie GARNIER est intervenue

auprès des joueuses ce qu'elles ont apprécié. Il ajoute que c'est une belle équipe avec beaucoup de potentiel.

Gérald NIVELON, chef de délégation avec les U16 masculins, signale que les joueurs ont été exemplaires malgré une salle particulièrement hostile (dont des cris de singe lancés par des spectateurs). Il souligne le gros travail effectué par les staffs techniques et médicaux.

b. Actions 3x3 dans le cadre du PPF

Patrick BEESLEY présente ensuite les actions du 3x3 dans le cadre du PPF (voir l'annexe 3).

c. Précisions sur les licences AS HN

Il propose que, pour l'attribution des licences AS HN, la Fédération ne s'appuie plus sur la liste des athlètes de Haut Niveau établie par le ministère mais sur une liste de joueur(se)s à fort potentiel établie par le Pôle Haut Niveau.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

4. <u>Délégation Compétitions & Pratiques Sportives</u>

a. Point de situation sur les Centres Génération Basket

Yannick OLIVIER fait un point sur les Centres Génération Basket et les Camps FFBB (voir l'annexe 4). Il ajoute que, suite au départ de Laure TELLET, il est nécessaire de recruter une nouvelle personne pour s'occuper du Basket Santé, étoffer le Basket Tonique et le Baskin.

Le Bureau souhaite que soient étudiées la disparité entre le nombre de stagiaires masculins et féminines lors des camps. Ce point sera à intégrer dans le Plan de Féminisation FFBB

b. Point de situation sur la saison 3x3

Nathalie LESDEMA fait un point sur la saison de 3x3 (voir l'annexe 5). Elle souligne la difficulté à trouver des équipes féminines et mixtes. Elle demande s'il y a un avenir pour les tournois mixtes.

5. <u>Délégation Jeunesse & Territoires</u>

a. Challenge du licencié

Jean-Pierre SIUTAT présente le règlement du Challenge du licencié (annexe 6). Le seul changement porte sur le calcul de l'augmentation du nombre de licenciés U9 à U13.

Validation du Bureau Fédéral

Il présente ensuite le règlement du Challenge de la Licenciée qui reste inchangé depuis la saison 2016-2017.

Validation du Bureau Fédéral

b. Affiliation des structures :

i. Réflexion sur les règles d'accès

Thierry BALESTRIERE souhaite qu'une réflexion soit menée afin de déterminer quels types de structures pourront être affiliées.

Cette réflexion sera intégrée dans la prestation demandée aux consultants avec lesquels la FFBB va travailler

ii. Etude des demandes d'affiliation

Pierre DEPETRIS présente les dernières demandes d'affiliations reçues et la prise d'autonomie du Boa Basket Club (voir l'annexe 8)

Validation de l'affiliation des 3 clubs

i. Dossier ASTRA

Stéphanie PIOGER rappelle que, par décision en date du 10 juillet, le Bureau a suspendu à titre conservatoire le renouvellement de l'affiliation d'ASTRA STRASBOURG BASKET - SLFA ASSOCIATION (0267049) dans l'attente de l'instruction complète du dossier et présentation au Comité Directeur pour décision définitive. Après débat, le Bureau Fédéral considère que les éléments transmis par le club ne permettent pas en l'état de lever cette suspension préalablement à la décision du Comité Directeur. Le BF relève au surplus que les éléments transmis font apparaître que le club entretient des liens étroits mal définis avec une structure proposant une formation payante de basket susceptible de concurrencer les pôles. Le Bureau Fédéral demande en conséquence aux services de la FFBB de saisir la DRJS afin qu'une enquête soit menée et ses conclusions transmises au Comité Directeur.

Validation du Bureau Fédéral

c. Rattachement dérogatoire - Dossier LES VANS - P. DEPETRIS

Pierre DEPETRIS signale que le club Les Vans a déménagé son siège social dans le Gard afin de participer aux compétitions organisées par ce Comité Départemental.

Un débat s'engage.

Le Bureau souhaite que davantage de précisions sur ce dossier lui soient apportées. Il souhaite également que soit présentée au Comité Directeur du mois de décembre une disposition règlementaire prévoyant la perte des droits sportifs en cas de déménagement d'un siège social d'un club dans un autre département.

D'autre part une étude est commandée pour connaître la cartographie précise des rattachements dérogatoires pouvant exister sur le territoire.

d. NBA Junior's Challenge

Jean-Pierre SIUTAT est très inquiet par le développement de ce type d'animation menaçant la prise de licence dans les clubs.

Raymond BAURIAUD précise que ce point avait déjà été abordé lors de la renégociation du partenariat « Challenge Benjamin(e)s » avec la NBA et que nous avions dit non car préjudiciable.

Ce point sera abordé lors du Bureau Fédéral du 22 septembre 2017.

e. Démarche citoyenne

i. Action n°1: Forum FFBB Citoyen: Informations - Inscriptions

Gérald NIVELON annonce que le Forum FFBB Citoyen sera organisé pour la 1ère fois les 24, 25 et 26 novembre à Lesquin (Haut-de-France / Nord-Pas-de-Calais). C'est une action inscrite dans la feuille de route fédérale montrant ainsi la volonté de la FFBB d'aller plus loin encore dans la mise en œuvre du Programme FFBB CITOYEN (Plan Citoyen du Sport).

Les 3 thématiques qui seront développées au cours de ce Forum :

- Féminisation et Diversité (Lutte contre le Racisme, le Sexisme, l'Homophobie et toutes les discriminations)
- Environnement et Transition Ecologique
- Fair Play et Supporterisme

L'objectif sera à la fois d'informer et promouvoir les actions impulsées par la commission depuis 4 ans, mais également de mettre en avant les initiatives des territoires engagés sur les thématiques et de favoriser la mise en commun du savoir-faire territorial. Des échanges seront également prévus avec des ONG comme par exemple Colosse Aux Pieds d'Argile (CAPA) avec qui nous avons signé, le 5 août dernier, une convention de partenariat pour 3 saisons sportives

Il précise que les inscriptions se font auprès de la FFBB du 21 août au 31 octobre 2017 (nombre de places limitées)

Forum gratuit (Caution de 300 € demandée)

ii. Action n° 4 : Communication vidéo Un supporter ou Insupportable (en relation avec le Pôle Marque)

Il signale ensuite que la vidéo « le relou 2 » a été publiée simultanément sur la page de la Fédération et sur la page d'Ivan BEDE (crosspostage), pour bénéficier des 2 sources d'audience.

Les chiffres sont excellents : en cumulant le nombre de vues des 2 pages, c'est tout simplement la plus grosse audience réalisée par des vidéos FFBB. Il ne faut toutefois pas négliger l'apport important des fans d'Ivan. Quoiqu'il en soit, le but est atteint et la visibilité pour l'opération « Un supporter ou insupportable » a été maximisée.

Le Relou 2:

- 932 570 vues au total sur les 2 pages, dont sur la page FFBB :
 - 108 983 vues
 - 282 470 personnes atteintes
 - 2 703 likes
 - 396 commentaires
 - 450 partages

Pour rappel, nous avons pu raccrocher à l'opération « un supporter ou insupportable » la première vidéo du relou d'Ivan, en la republiant sur la page de la Fédération une semaine avant la vidéo du « Relou 2 ».

Le Relou 1:

- o 634 482 vues au total sur les 2 pages, dont sur la page FFBB :
 - 102 667 vues
 - 282 357 personnes atteintes
 - 2 562 likes
 - 537 commentaires
 - 452 partages

Les supports FFBB ne sont pas présents dans la première vidéo, mais l'opération a été citée dans le texte de la re-publication : « Le relou du club... #UnSupporter ou #Insupportable, vous êtes qui vous ? »

- iii. Action n° 7: Label FFBB Citoyen:
 - 1. Evolution du Label pour les clubs fédéraux

Gérald NIVELON informe le Bureau que cette évolution a pour but de :

- Renforcer l'accessibilité du Label pour valoriser les initiatives locales
- Intégrer l'ensemble des actions de la Démarche Citoyenne de la FFBB pour se démarquer de l'image d'éco-citoyenneté
- Expérimenter la démarche d'étoilisation des clubs
- Différencier la labellisation des clubs HN des clubs fédéraux
- En relation avec la LNB dans le cadre des Labels Clubs LNB
- En relation avec la LFB afin de promouvoir l'engagement fort des clubs de LFB et LF2

Il précise que les principales modifications sont :

- Evolution des 36 critères existants (plutôt écologiques) vers 40 critères recouvrant l'ensemble des domaines de la DÉMARCHE CITOYENNE
- Remplacement du concours (3 lauréats + 1 HN) par un Coup de Cœur unique

Définition de 3 niveaux de Label :

- 1 étoile = ~ 50% des critères
- 2 étoiles = ~ 65 % des critères
- 3 étoiles = ~ 80 % des critères

Les domaines identifiés :

- Ethique et Respect : Supporterisme, Fair-play et comportement
- Environnement : Education au développement durable, Lutte contre les changements climatiques
- Intégration et diversité : Lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie et la discrimination
- Solidarité et partage : QPV, ZRR
- Féminisation

Remplacement des concours par la mise en place d'un « Coup de Cœur »

Démarche citoyenne globale, à vocation sociale, écologique, ou de toute autre activité favorisant l'éducation, la prise en compte des mixités sociales et de la Citoyenneté

Prolongement possible de l'opération labellisée au-delà d'une action ponctuelle

Qualité de la mise en valeur de l'engagement citoyen du club.

Le lauréat du Coup de Cœur « FFBB CITOYEN » sera annoncé lors de la remise des récompenses organisées au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération.

2. Label FFBB Citoyen Club Pro (LNB) (Orientations)

Il souhaite proposer un label « FFBB CITOYEN » spécifique aux clubs de LNB, plus adapté à leur environnement de club professionnel. Une prise de contact Commission / LNB a été effectuée en juillet. La LNB est favorable à cette réflexion mais sa mise en œuvre ne pourra pas être effective immédiatement : le label Club Pro spécifique à la LNB a été validé, la saison passée, pour une durée de 3 saisons.

Un travail, dès cette saison 2017/2018, et sur la saison 2018/2019, permettra une mise en application du label en LNB sur la saison 2019/2020.

3. Label FFBB Citoyen Club LFB (Orientations / Objectifs / Echéances)

Il voudrait également proposer un label « FFBB CITOYEN » spécifique aux clubs de LFB et LF2, plus adapté à leur environnement. La commission et la LFB ont commencé à collaborer pour une mise en œuvre de ce label cette saison, sur 2018.

Le but étant de :

- Disposer d'une meilleure visibilité des actions entreprises par les clubs de LFB en direction de la thématique citoyenne,
- Promouvoir l'image du basket et de la Ligue féminine à travers les actions sociales engagées par les clubs.
- Favoriser l'engagement citoyen des clubs éloignés de cette problématique jusqu'à présent,
- Adapter un cahier des charges citoyen au contexte de l'environnement d'un club de LFB,
- Créer une émulation au sein des clubs de LFB en faveur de l'engagement citoyen,
- Faciliter la lecture des clubs sur les procédures à effectuer pour devenir un club citoyen exemplaire
- Répondre aux attentes du ministère des sports en termes de convention d'objectifs.

Une présentation du projet sera effectuée aux présidents des clubs de LFB lors de l'assemblée générale, le 30 septembre 2017. Damien SIMONNET, Vice-Président de la commission présentera le projet.

Il sera ensuite présenté par Sylvain SALIES aux responsables communication des clubs de LFB lors d'un temps de l'OPEN LFB 2017.

Deux réunions de travail seront programmées entre septembre et décembre 2017 : implication des clubs féminins volontaires, la commission, la LFB.

iv. Action n°9: Convention avec Colosse aux pieds d'argile.

Gérald NIVELON rappelle que la Fédération Française de Basket-Ball et l'association Colosse Aux Pieds D'argile ont décidé de s'associer dans le but de contribuer mutuellement à la réalisation de leurs objets respectifs, à travers notamment la formation de la population des Ligues, des Comités et des Clubs face aux risques pédophiles.

Cette association a pour objet la prévention et la sensibilisation aux risques pédophiles dans les milieux sportifs. Elle a aussi pour objectif l'accompagnement et l'aide aux victimes.

6. <u>Délégation Formation & Emploi</u>

a. Point général

Christian AUGER signale que cette période est chargée pour la Délégation Formation et Emploi car il y a au total une vingtaine de stages de début de saison à organiser. Il précise que les structures ont également des stages à mettre en place.

Il ajoute que le 26 août se tiendra la 3ème réunion du Comité Stratégique de l'INFBB

a. Organisation de la mission de préfiguration des IRFBB

Il rappelle que le Bureau Fédéral du 30 juin a validé la mise en place dans les régions de la préfiguration des IRFBB, ces derniers devant être opérationnels en septembre 2018. Certaines Ligues auront besoin d'un accompagnement plus appuyé que d'autres. Pour cela, il se propose de se déplacer dans les régions avec Matthieu SOUCHOIS.

b. Dirigeants:

i. Point sur le Campus d'été

Patrick COLLETTE souligne la qualité des intervenants et de la logistique de ce campus. Les demandes de formation formulées lors du séminaire de Troyes ont été suivies d'effets.

ii. Point sur les automnales FFBB

Il annonce que se tiendra les 28 et 29 octobre la première session des Automnales. Un questionnaire a été envoyé aux Ligues afin de connaitre les lieux, intervenants et thématiques de ces Automnales.

La réunion préparatoire du 7 juillet dernier a été très constructive.

Il demande qu'aucune rencontre officielle ne soit programmée durant les Automnales. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les dates des Automnales 2018, 2019 et 2020 soient fixées au plus vite afin de pouvoir anticiper cela au mieux.

Il souhaite également qu'un courrier de rappel des dates de ces Automnales soit envoyé aux Comités et Clubs

c. Officiels:

iii. Calendrier d'évolution du concours arbitres de championnat de France et modalités transitoires

Stéphane KROEMER présente les évolutions du concours d'arbitre national (voir l'annexe 9). Il souligne qu'il s'agira davantage d'une formation que d'un examen.

Validation du Bureau Fédéral

iv. Nouvelles règles FIBA - saison 2017-2018

Il présente ensuite les nouvelles règles FIBA pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 10). Les règles de jeu seront appliquées par la Fédération et les règles techniques (réclamation et équipements) feront l'objet d'arbitrages par les instances fédérales avant leur transposition dans nos règlements..

7. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER a une pensée pour Jean-Claude BRIERE.

Elle informe les membres du Bureau que les modifications règlementaires se feront cette année sur eFFBB.

Elle signale que le dossier des JIG avance bien, elle souligne la très bonne coordination entre la DAJI et la Commission Compétitions. Les chartes d'engagements des clubs sont toutes signées, celles des joueurs sont en passe de l'être : elles seront téléchargeables à compter du 1^{er} septembre et devront être renseignées sur FBI avant le 30 novembre. Elle rappelle qu'une équipe faisant jouer un joueur non CFPN verra le match perdu par pénalité.

Sur ces divisions, 60 contrôles inopinés ont été lancés. Elle adresse ses excuses aux Ligues et Comités qui n'ont pas été mis en copie des clubs concernés. Cela sera régularisé à la rentrée.

Elle annonce que d'après les premiers chiffres reçus, les frais d'agents représentent 4 millions d'euros sur le territoire français.

b. Pratique en club sans licence : Responsabilités encourues par les clubs

Stéphanie PIOGER fera une présentation au prochain Bureau Fédéral sur ce sujet. De plus, une modification sera présentée au Comité Directeur du mois de décembre qui devrait imposer la prise de licence pour tout adhérent d'un club. Si elle est adoptée, cette obligation devra être prévue par les statuts de la Fédération conformément au code du sport

c. Processus de délivrance des licences hors association

Une réflexion globale doit être menée afin de proposer une éventuelle modification réglementaire au Comité Directeur de décembre.

 d. Identification et accompagnement des comités qui actuellement ne permettent pas aux clubs de saisir les licences Stéphanie PIOGER a demandé à Christian MISSER de faire un point des structures qui sont dans ce cas. Nous pourrons avoir un état des lieux pour le prochain Bureau Fédéral.

e. Rattachements dérogatoires – Proposition de processus

Stéphanie PIOGER proposera un processus lors du Bureau Fédéral du 22 septembre et fera un état des lieux de la situation actuelle.

f. Désignation des chargés d'instruction disciplinaire

Elle propose qu'Amélie MOINE ne soit plus chargée d'instruction, et que soient nommés Maxime DESTAMPES, Laure JARDRI et Aldric SAINT PRIX.

Validation du Bureau Fédéral

g. Cession de droits sportifs et administratifs de BC Nord Alsace

Le Bureau Fédéral valide la cession des droits sportifs

h. Récupération des droits sportifs de Cognac BB par le club de Mouliars

Validation du Bureau Fédéral

i. Licence pour les membres des Commissions

Stéphanie PIOGER demande si les membres de Commissions peuvent, comme les membres du Conseil d'Honneur, être licenciés à la Fédération.

Le Bureau décide que les membres de Commissions doivent avoir une licence « Hors Association » auprès de leur Comité Départemental de résidence.

Rétroplanning de la refonte de la NM1 avec intégration éventuelle de Wild Card,

Stéphanie PIOGER informe le Bureau qu'il doit valider la création d'un groupe de travail sur ce sujet. De plus, les premières tendances devront être proposées lors du Bureau Fédéral du 13 octobre.

Validation du Bureau Fédéral

8. <u>Trésorerie</u>

k. Point général

Alain CONTENSOUX annonce qu'une réunion de clôture des comptes aura lieu le 13 septembre avec le cabinet MAZARS et ajoute que le travail de sécurisation fiscale de la FFBB et de ses filiales se poursuit.

Le Bureau Fédéral souhaite que, sur FBI, la possibilité d'appliquer des barèmes d'indemnités kilométriques par tranches soit retirée.

9. <u>Délégation Marque</u>

I. Point général

Raymond BAURIAUD informe le Bureau qu'un nouvel accord a été signé entre FBP et un fabricant pour les tenues d'arbitres pour 2018. Paul MERLIOT et Stéphane KROEMER seront invités à sélectionner les modèles qu'ils souhaitent que les arbitres portent après préselection par FBP.

Il annonce que, suite au décès de Marc PIGELET, il faut accélérer l'intégration du musée à la FFBB tant au niveau des moyens humains que logistique.

Il signale ensuite que l'espace muséal sera ouvert les 5 et 6 septembre pour les Journées du Patrimoine. A cette occasion, le Prix de la Rue Trévise sera remis.

Il annonce également que le livre « Parker, son parcours en Equipe de France » réalisé par la Fédération a été présélectionné pour le Prix du Livre dans le cadre du Sportel Awards fin octobre à Monaco.

Enfin, un voyage des partenaires est organisé à Helsinki pour assister au match France/Finlande ainsi que le déplacement d'une centaine de supporters pour le premier tour de la compétition.

10. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle aux présidents de commissions concernés que les Rapports d'Activité doivent lui être transmis dès que possible afin de constituer le rapport Moral pour l'Assemblée Générale. Il informe également les membres du Bureau qu'ils seront sollicités afin de remettre les oriflammes FFBB aux clubs récipiendaires.

b. Point eFFBB

Il fait un point de situation sur la mise en place de eFFBB (voir l'annexe 11).

c. Nommage des compétitions

Il présente ensuite les règles de nommage des compétitions sur FBI pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 11).

Le Bureau Fédéral valide le maintien de la lettre « D » pour toutes les commissions territoriales, et non l'utilisation de la lettre « T »

d. Décision du Tribunal Administratif concernant le club US Nouzonnaise

Il expose ensuite la décision du Tribunal Administratif concernant le litige qui opposait l'US Nouzonnaise à la Fédération (voir l'annexe 11).

e. Conciliation Mayotte

Il fait un point sur la contestation par le club Barakani Coconi des élections de la Ligue Régionale de Mayotte (voir l'annexe 11).

Stéphanie PIOGER précise que, l'élection n'ayant pas été annulée, les représentants de la Ligue pourront voter lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

f. Conciliation concernant Jeux d'Afrique de Pamandzi.

Thierry BALESTRIERE informe le Bureau de la proposition de conciliation faite au club Jeux d'Afrique de Pamandzi (voir l'annexe 11).

g. Composition de la CFO

Il propose l'intégration d'Olivier ADAM au sein de la CFO.

Validation du Bureau Fédéral

11. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur l'Open LFB, les Pré-Open et les clubs engagés en NM1 et LF2 (voir l'annexe 12).

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 22 Septembre 2017 à Paris.